



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Février 2021

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

En ce début d'année 2021, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet. Il a été conçu avec la plus grande attention par un jeune professionnel, expert, Nicolas Parisot, natif du village, en collaboration avec les élus Marie Mingardo et Jean-Marc Wullens et les services municipaux. Ce site plus moderne et attractif répond pleinement aux objectifs fixés : un site clair, agréable à parcourir, avec des rubriques bien identifiées et une mise à jour facile et régulière, vous permettant d'avoir un accès rapide à l'information où que vous soyez. Je vous invite à le découvrir sans tarder (www.meroux-moval.fr).

Certes tous les habitants du village n'ont pas forcément une connexion internet à leur domicile. Nous continuerons donc à vous distribuer de l'information régulièrement dans vos boîtes à lettres par l'intermédiaire du Trait d'Union. Nous réfléchissons aussi à l'éventuelle suite à donner au magazine d'images Le Miroir que vous receviez tous les semestres lors du précédent mandat.

En raison de la crise sanitaire, beaucoup de nos associations sont, hélas, actuellement au repos. J'invite néanmoins tous leurs responsables à s'approprier notre site communal pour présenter leurs activités, annoncer les manifestations à venir et en rendre compte périodiquement. Il suffit pour cela d'adresser des messages en mairie par l'intermédiaire du site. Si vous avez aussi des informations ou des documents, concernant par exemple l'histoire de Meroux-Moval, si vous

réalisez des photos ou des vidéos montrant des aspects originaux de notre commune, nous pourrions aussi les publier sur notre site à la condition que leurs auteurs soient parfaitement identifiés et qu'ils acceptent que leur nom soit mentionné.

La fibre est là et tous les jours de nouvelles installations sont réalisées. De plus en plus de foyers sont connectés. Toutes les personnes qui télétravaillent, ainsi que nos élèves et étudiants doivent apprécier le confort de la fibre.

La situation sanitaire demeure préoccupante et nous ne pouvons que nous réjouir de ces évolutions numériques qui nous permettent d'avancer et de garder le lien.

S'adapter et faire en sorte que la situation sanitaire ne soit pas un frein à la vie quotidienne de chacun, telle est aussi notre volonté. Conserver l'accès à nos services publics, poursuivre l'entretien de notre beau village, permettre aux écoles de rester ouvertes dans de bonnes conditions, maintenir notre service de restauration et l'accès à des activités périscolaires et extrascolaires pour nos enfants, cela demande beaucoup d'efforts d'organisation notamment dans la mise en œuvre des différents protocoles qui se complexifient. Je tiens donc à remercier nos agents municipaux.

Les élus restent mobilisés pour répondre à vos besoins et vous offrir des services de qualité, plus performants.

Très cordialement,

*Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval*

Inscriptions école maternelle

Les inscriptions pour la rentrée 2021-2022 en école maternelle sont en cours. Elles s'effectuent en Mairie sur présentation du livret de famille, du carnet de vaccination à jour et d'un justificatif de domicile.



Feux de circulation rue du 15 juillet 1972

Des feux de circulation ont été installés à chaque extrémité du pont rue du 15 juillet 1972 afin d'assurer plus de sécurité aux passages des piétons. Un bouton d'appel déclenche le passage des feux au rouge et permet ainsi une traversée des piétons sécurisée.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre sur notre commune est largement avancé. A ce stade 75% de notre village est raccordable et les habitants peuvent souscrire à un contrat fibre optique.

Le groupe Orange et son sous-traitant assurent la couverture des communes du Territoire de Belfort pour installer des prises de raccordement au niveau du domaine public.

L'installation de la fibre au sein de vos habitations est à la charge de votre opérateur.



Âges et Vie

La colocation Âges et Vie de Meroux-Moval pour les personnes âgées dépendantes ouvrira le 31



mars prochain au 1 bis et ter rue des Fougerais. Il propose aux personnes en perte d'autonomie des domiciles partagés, adaptés ainsi qu'un accompagnement sur mesure 24h/24 ; 365 jours par an, par une équipe de personnel dédié. En tant qu'habitant de la commune, vous bénéficiez d'une priorité pour vous et vos ascendants. **Si vous êtes intéressé, une journée « portes ouvertes sur rendez-vous » est organisée le 17 février prochain. Contactez le 0810 07 08 09.**

Episode de froid

Du sel de déneigement est mis à disposition des Mervallois dans des bacs prévus à cet effet. Ces bacs sont remplis en fonction des besoins.

En ne prélevant que ce qui est nécessaire les usagers assurent une disponibilité optimale à l'ensemble des Mervallois.



Quelques conseils pratiques :

- Pour un déneigement efficace, il est indispensable que les rues soient libres d'accès aux engins de déneigement
 - Sachez être patient, les rues de la commune sont déneigées dans un ordre hiérarchisé qui respecte les priorités de circulation.
 - Prévoyez des équipements adaptés : pneus neige, chaussures, pelles à neige...
- Tout problème peut être signalé en Mairie.

Vaccination COVID 19

Un plan de vaccination a été mis en place sur le Territoire de Belfort par l'ARS, en coordination avec le Conseil Départemental et la Préfecture. 4 centres ont été ouverts dès le mois de janvier sur le département à l'Hôpital Nord Franche Comté, à Belfort, à Grandvillars et à Giromagny. Pour compléter ce dispositif, une unité mobile de vaccination a également été mise en place permettant d'assurer une couverture de proximité, au plus proche des personnes fragiles. Elle assure la vaccination sur différentes zones du département chaque semaine. Les services de la Préfecture sont en charge d'organiser le déploiement des centres et leur coordination. Un centre de vaccination mobile sera installé à Andelnans, **lundi 15 et mardi 16 février** et pourra recevoir les Mervallois.

Un tract d'information est en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres de notre commune. Ce document précisera les modalités de prise en charge et de rendez-vous pour les personnes concernées par le dispositif.



Boîte à lire

Emporter un livre, le lire, l'échanger contre un autre livre.

C'est l'invitation de première boîte à lire, une mini bibliothèque en libre service, où chacun peut emprunter et déposer des livres gratuitement.

Cette 1^{ère} boîte à lire tout public a naturellement trouvé sa place à l'espace Part'Agés, elle est accessible depuis l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat. Elle permet à chacun d'emporter des livres en toute liberté, et d'en déposer si vous le souhaitez dans le principe du 1 pour 1 : 1 livre emprunté, 1 livre déposé. Vous l'aurez compris, la boîte à lire n'est pas un lieu de dépôt. Il ne s'agit pas de vider son grenier de livres usagés. Aussi il n'y a pas d'obligation à rapporter le livre emprunté, ni même de l'échanger. En donnant ou en consultant dans une boîte à lire, chaque personne donne une seconde vie aux livres et partage une lecture appréciée, tout en respectant l'environnement.

Outre l'objectif premier de valoriser l'accès à la lecture auprès des adultes et des enfants. Cette action développe la solidarité et s'inscrit dans une démarche éco citoyenne. Elle encourage au partage et au vivre ensemble.

La boîte à lire sera à votre disposition dès le 1^{er} mars.



Site internet



Le lancement du nouveau site internet est l'aboutissement de plusieurs mois de travail.

En 2020, la nouvelle équipe de la commission communication avait à cœur de moderniser les moyens de communication de la commune.

La commune disposait d'un site obsolète, inadapté aux nouveaux usages, notamment aux Smartphones, et qui était moins utilisé par les usagers.

Dès lors, le site de la commune devient le moyen de communication phare.

La modernisation du site a été réalisée avec l'entreprise Nicolas Parisot.

Le 1^{er} mars le nouveau site internet **meroux-moval.fr** sera visible avec des modifications graphiques et esthétiques. Il sera un véritable guichet virtuel pour accéder à vos démarches administratives en ligne.

Facile d'utilisation pour les jeunes et les moins jeunes, ce site bénéficie du procédé Web adaptatif qui offre une consultation confortable, quel que soit le support utilisé (ordinateur, téléphone portable, tablette, etc.).

Et si on courait ensemble ?

Mme Personeni Patricia (habitante du village) envisage de constituer un groupe de running afin que chacun/chacune puisse se retrouver et éviter ainsi de courir seul(e).

Bien sûr il est nécessaire pour ce faire, d'attendre que le contexte sanitaire le permette.

En revanche, si ce projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent contacter Patricia Personeni au 06.62.42.33.11 afin d'envisager avec elle les modalités de cette belle initiative.

A VOS BASKETS



Le conseil Municipal a voté



- La demande de l'ensemble des subventions : DETR (aménagement de sécurité rue des soies), DSIL rénovation énergétique, GBCA Patrimoine (étanchéité du lavoir) + GBCA Plan Paysage (sentier communal rue des mésanges/ rue de l'épine).
- L'autorisation de mandater 25% de l'investissement avant le vote du budget pour les dépenses d'un caractère incontournable.
- Le tarif de 8 euros le stère de bois pour l'affouage 2021. C'est une harmonisation des prix entre les anciennes communes de Meroux et de Moval.
- Le programme des coupes de l'ONF 2021. Le programme reprend essentiellement des coupes de 2020. Le bois sera vendu sur pied. S'il n'est pas vendu, alors il ne sera pas coupé.
- La signature de la convention avec le service de remplacement du Centre de Gestion 90.
- Le gel des loyers communaux cette année, compte tenu de la crise actuelle.
- Le remboursement d'arrhes pour une location de l'Ouvrage qui après avoir été reportée plusieurs fois sera finalement annulée en raison de la crise sanitaire.
- L'offre d'achat du terrain en zone AUb (entre le Lot du coteau et la rue de Belfort) à 9 euros du m2 compte tenu des travaux d'aménagement à réaliser pour rendre ces parcelles constructibles.
- Le lancement d'une étude de projet pour le lotissement Touramont auprès d'un bureau d'études et de maîtrise d'œuvre (EVI).
- L'aide à la maîtrise d'ouvrage par le Centre de Gestion pour un projet de salle d'activités.

Le conseil a été informé

- D'un projet de parc éolien par la société ABO WIND sur notre village et communes avoisinantes. Le Maire explique qu'il n'est pas favorable à ce type d'installation sur la commune car notre forêt a déjà subi une forte réduction avec la ligne TGV, les gazoducs et la RN1019.
- Du projet de petit collectif autonome en énergie, proposée sur la commune.
- De l'installation de la vaccination mobile à l'AtraXion le lundi 15 et le mardi 16 février, où les habitants de plus de 75 ans de Meroux-Moval pourront se faire vacciner.
- Des portes ouvertes de la Résidence Age et vies qui se tiendront le 17 février de 10h00 à 17h00 sur rendez-vous.

Etat civil

Naissances :

- Lounis BAGHANAOU, né le 27 décembre 2020
- Ela DUMAN, née le 27 décembre 2020
- Tyana BARTHELEMY ETIENNE, née le 27 janvier 2021.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents.



Décès :

- M. Roger CHEVILLOT décédé le 27 décembre 2020.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

